



Document politique sur l'inclusion sociale par la participation des jeunes

Adopté 28-29 avril 2006

Ce document politique s'inspire de précédentes initiatives politiques du Forum européen de la Jeunesse dans le domaine de l'inclusion sociale ¹. Extrêmement préoccupé par la situation sociale délicate de nombreux jeunes en Europe, le Forum européen de la Jeunesse soumet ici une proposition sur la manière de promouvoir une Europe plus inclusive pour tous les jeunes.

Cependant, ce document politique présente non seulement l'analyse politique du Forum européen de la Jeunesse sur l'inclusion sociale des jeunes, mais il a aussi commencé à évaluer la contribution des organisations de jeunesse en Europe au processus d'inclusion sociale, et cette compilation d'expériences sera utilisée pour identifier des lignes directrices permettant aux organisations de jeunesse d'améliorer et de développer leur travail sur l'inclusion sociale. Ce processus interne ne pourra aboutir que si les organisations de jeunesse sont reconnues comme des partenaires clés dans l'amélioration et la mise en œuvre de nos politiques qui prônent l'inclusion sociale des jeunes. Cette reconnaissance doit aller de pair avec un ferme engagement de la part des pouvoirs publics, des décideurs et des partenaires sociaux à tous les niveaux, de s'embarquer avec les organisations de jeunesse dans des politiques coordonnées et intégrées sur l'inclusion sociale des jeunes.

Le Forum Jeunesse collabore étroitement avec plusieurs institutions internationales sur la question de l'inclusion sociale. Ce document politique englobera les résultats du dialogue institutionnel qu'entretient le Forum européen de la Jeunesse avec l'Union européenne, le Conseil de l'Europe, et les Nations Unies.

Les jeunes et l'inclusion sociale

L'inclusion sociale est un terme qui ne dispose d'aucune définition faisant l'objet d'un accord unanime, et il peut être utilisé pour exprimer toute une série d'idées. En tant que processus, l'inclusion sociale cherche à garantir que chaque individu, indépendamment de sa situation ou de son milieu, ait la possibilité et les moyens de participer pleinement à la société (activités économiques, civiques et culturelles ordinaires). Les politiques ou stratégies d'inclusion sociale sont donc communément conçues pour empêcher ou renverser la marginalisation et/ou l'exclusion des individus et des communautés, et surtout des membres des groupes les plus vulnérables de la société. Si ces processus aboutissent, ils doivent donner lieu à une société plus inclusive ; une société caractérisée par des structures et services ouverts et accessibles, par une réduction de l'inégalité, le respect des droits humains, et une plus grande cohésion sociale. Le fait de « se sentir » inclus est aussi important que d'être « inclus », et l'inclusion sociale est nécessairement concernée par la façon dont les individus et les communautés peuvent se rattacher plus positivement à leur société. Dans ce sens, l'inclusion sociale est fortement liée

¹ 0406-05 Prise de position du Bureau sur le Livre vert sur le changement démographique, septembre 2005 ; 0280-058 Prise de position sur le Pacte européen pour la Jeunesse, avril 2005 ; 0052-04 Document politique sur l'autonomie des jeunes, avril 2004 ; 0516-03 Prise de position sur la stratégie révisée pour l'emploi des jeunes, novembre 2003 ; 0552-99 politique du Forum européen de la Jeunesse sur les jeunes et l'exclusion sociale, novembre 1999 ; 0092-99 politique du Forum européen de la Jeunesse sur la stratégie européenne pour l'emploi et les jeunes, mars 1999.

à la promotion de la citoyenneté active. En outre, il sera stratégiquement important pour le Forum Jeunesse et ses organisations membres d'entamer un débat sur l'impact des migrations sur la politique sociale.

Le Forum européen de la Jeunesse veut promouvoir une compréhension de l'inclusion sociale au sens large, incorporant tous les éléments repris ci-dessus. Nous sommes préoccupés par la tendance accrue qu'ont les décideurs à limiter la politique d'inclusion sociale à l'idée « d'intégration sociale » par un meilleur accès au marché du travail. Améliorer l'accès des jeunes au marché du travail est effectivement une préoccupation majeure, pour les jeunes Européens, mais aussi au niveau mondial ; les jeunes de 15 à 24 ans étant trois fois plus susceptibles que les adultes d'être sans emploi à travers le monde ². De meilleures politiques pour l'emploi s'imposent pour promouvoir l'inclusion sociale, elles ne sont aucunement exclusives et doivent être complétées par d'autres mesures sociales.

En étudiant les jeunes et l'inclusion sociale, nous sommes frappés par le fait que les jeunes en général sont confrontés à de nombreux défis pour participer pleinement à la société. Les jeunes connaissent un niveau considérable de marginalisation en vertu de leur âge et de leur situation. On citera notamment le manque de représentation politique des jeunes à cause des restrictions de l'âge de vote, la discrimination dissimulée dont ils sont l'objet dans le marché du travail à cause de leur « manque d'expérience », une plus grande discrimination encore par rapport à leur accès aux facilités et services, tout cela souvent accompagné d'un manque d'autonomie financière et légale. Les jeunes peuvent aussi avoir des difficultés par rapport à la société au sens large, où ils sont souvent ignorés et parfois représentés par les médias comme une menace pour la société. La contribution positive et la valeur que représentent les jeunes pour la société doivent être plus fortement soulignées et soutenues.

La jeunesse est une période de transition critique dans la vie, car elle a des répercussions sur le reste de la vie adulte. Aujourd'hui, les jeunes se trouvent face à de plus grands défis et à une plus longue période de transition vers une vie autonome. Ce passage de l'éducation au travail est plus compliqué et précaire que jamais auparavant. Comme l'indique la recherche, « Au lieu de suivre une séquence linéaire dans les étapes de transition -terminer les études, trouver un travail, se trouver un logement et fonder une famille-, les jeunes se retrouvent dans des combinaisons simultanées et souvent irréversibles, ils étudient et ont un travail mal payé, une pluralisation des formes de relations et de situations de logement » ³. Une première conséquence est le fait que les périodes de transition des jeunes sont plus longues, plus complexes, et individualisées. Apparaît ensuite une constellation de désavantages structurels, où le décrochage scolaire, le chômage et les conditions précaires de travail peuvent être perçus comme des menaces pour l'inclusion sociale des jeunes et leur pleine participation dans nos sociétés en tant que citoyens. Cette « dé-standardisation » des périodes de

² Voir « Les tendances de l'emploi dans le monde » de l'Organisation internationale du Travail pour 2006, <http://www.ilo.org/public/french/bureau/inf/pr/2006/1.htm>

³ Voir A. Pohl et A. Walther 2005 « Tackling disadvantage in youth transitions, a thematic study on policy measures concerning disadvantaged youth », rapport financé par le programme d'action de l'UE pour combattre l'exclusion sociale, contrat n° VC/2004/0139.

transition des jeunes n'est que faiblement prise en compte dans les réponses politiques, et il est indispensable de concevoir et mettre en œuvre des réponses politiques qui répondent aux besoins de chaque jeune.

Les jeunes qui connaissent des formes multiples de désavantages devraient particulièrement préoccuper les décideurs et la société en général. Le Forum européen de la Jeunesse estime que les jeunes ont plus de chances de surmonter ces transitions « yo-yo »⁴ s'ils sont adéquatement accompagnés et soutenus dans leur environnement immédiat. Malheureusement, à travers l'Europe, de nombreux jeunes, et surtout ceux qui ont moins de possibilités, se sentent souvent aliénés par les prestataires de services sociaux tant publics que non gouvernementaux. Le fait que bon nombre de ces services et structures sont très bureaucratiques, inflexibles, mal intégrés, et souvent soumis à la pression politique de produire des résultats statistiques signifie que ces services ne répondent pas souvent aux besoins individuels des jeunes qui vivent des situations difficiles. Ils sont mal équipés pour dispenser les conseils personnels et collectifs dont les jeunes ont besoin, pour les rassurer ou les encourager. Ces services seraient beaucoup plus efficaces dans la recherche de l'inclusion sociale si les jeunes étaient associés à la conception de services qui sont destinés à répondre à leurs besoins. Pour ce faire, il faut allouer suffisamment de ressources financières à ces prestataires de services.

Vu que les organisations de jeunesse ne croient pas que le fait de « fermer les portes » puisse être une option, elles comblent souvent le vide laissé par les services publics. Grâce à des outils non formels, de nombreuses organisations de jeunesse travaillent d'arrache pied pour accompagner les jeunes défavorisés et les aider à façonner leur avenir ; un avenir emprunt d'espoir, de confiance en soi et d'aboutissement. Le rôle accru des organisations de jeunesse dans la promotion de l'inclusion sociale des jeunes doit être reconnu et inspirer les décideurs. De plus, si l'inclusion sociale des jeunes doit être envisagée comme un processus plus large, qui promeut la citoyenneté active, les organisations de jeunesse et le travail qu'elles accomplissent sont indispensables pour sa réalisation. Les organisations de jeunesse motivent les jeunes et renforcent leur capacité d'action pour qu'ils jouent un rôle actif dans leur société.

Il faut entreprendre beaucoup plus pour comprendre la situation de vie des jeunes et les formes particulières des désavantages, de l'exclusion et de la discrimination auxquelles ils peuvent se trouver confrontés. Il faut effectuer plus de recherches en partenariat avec les organisations de jeunesse, les animateurs et les jeunes eux-mêmes si l'objectif de la politique consiste à ce que nous soyons mieux informés et surtout plus efficaces.

Reconnaître les organisations de jeunesse comme des acteurs prépondérants de l'inclusion sociale des jeunes

⁴ Voir « Youth policy and participation, potentials of participation and informal learning in young people's transition to the labour market, funded by the European Commission under the 5th Framework Programme, key action : « Improving the socio-economic knowledge base », December 2004.

Les organisations de jeunesse sont des acteurs prépondérants dans la promotion et la réalisation de la participation des jeunes et de la citoyenneté active. Elles sont donc une ressource importante pour l'inclusion des jeunes en général. Beaucoup d'organisations de jeunesse accordent déjà la priorité aux jeunes défavorisés dans leurs activités, et certaines sont spécialisées dans le travail avec les groupes particulièrement vulnérables. Il faut pourtant en faire encore bien davantage pour soutenir et développer la contribution qu'apportent les organisations de jeunesse à l'inclusion sociale.

Les organisations de jeunesse accueillent les jeunes indépendamment de leur milieu social, et nous représentons constamment le premier endroit, au sein et en dehors du système d'éducation formelle, où les jeunes peuvent participer et contribuer activement à la vie sociale et culturelle de leur communauté. Les organisations de jeunesse offrent aussi un espace où les jeunes peuvent développer et exprimer leur conscience sociale, politique, et environnementale. Grâce au pouvoir de l'éducation non formelle et de la mobilité, les organisations de jeunesse élargissent les horizons et consolident les capacités personnelles. Les projets locaux de jeunesse réalisés par ces organisations peuvent rencontrer un succès considérable car ils remotivent et reconnectent les jeunes qui sont tombés dans le filet des services statutaires de la société ⁵.

Le Forum européen de la Jeunesse ne pense pas que le rôle que jouent les organisations de jeunesse dans le domaine de l'inclusion sociale soit pleinement reconnu. Vu que la mobilisation de tous les acteurs concernés est un pilier de l'élaboration de politiques participatives et de la bonne gouvernance au niveau européen, ce manque de reconnaissance est très préoccupant. Des partenariats doivent être établis entre toute personne impliquée dans le secteur de la jeunesse : les institutions, les gouvernements, la société civile, y compris les partenaires sociaux, les organisations de jeunesse, et les jeunes. Une authentique participation des jeunes pour l'inclusion sociale permettrait et encouragerait un dialogue structuré, et une collaboration entre les organisations de jeunesse et les autres partenaires sociaux à tous les stades du processus politique : la recherche, la formulation, la mise en œuvre, et l'évaluation. Certains partenariats se sont au moins plutôt bien matérialisés dans les pays où un système de cogestion ⁶ a été mis sur pied entre les organisations de jeunesse et d'autres organismes publics concernés.

Conscient du fait qu'une coopération fructueuse est déjà en place dans certains cas, le Forum européen de la Jeunesse demande aux décideurs européens du niveau local au niveau européen de prendre des mesures concrètes pour travailler avec les organisations de jeunesse sur des projets qui visent la promotion de l'inclusion sociale des jeunes. Une telle coopération reflèterait et renforcerait une

⁵ C-à-d les jeunes qui ne suivent pas d'études, de formation professionnelle, ou qui n'ont pas de travail, appelés les jeunes « statut zéro ».

⁶ Les systèmes de cogestion permettent aux ONG de jeunesse ou aux représentants d'un Conseil national de la Jeunesse de participer au processus décisionnel relatif aux politiques de la jeunesse sur un pied d'égalité avec les représentants de gouvernements ou d'organisations internationales. En ce sens, les systèmes de cogestion institutionnalisent la participation des jeunes.

approche intersectorielle envers les jeunes et l'inclusion sociale, et cela permettrait de produire des politiques mieux coordonnées et intégrées.

Cependant, pour que les organisations de jeunesse réalisent pleinement leur potentiel en tant que protagonistes de l'inclusion sociale, il leur faut plus de ressources et de stabilité. De nombreuses organisations de jeunesse opèrent dans un cadre de financement inconsistant et imprévisible, et elles manquent donc de sécurité et de durabilité. En particulier, les organisations de jeunesse ont besoin qu'on leur garantisse un financement de base approprié ⁷ pour leurs activités dans le long terme.

Pour une démocratie participative européenne : écoutez donc vos jeunes !

L'Union européenne s'est progressivement déplacée d'une construction politique de « haut en bas », dans laquelle les gouvernements étaient les principaux acteurs qui façonnaient l'Union européenne, vers une construction politique plus large dans laquelle la citoyenneté, la société civile et les partenaires sociaux participent à la définition des priorités politiques et à la mise en œuvre d'initiatives de politique européenne. En outre, le Forum européen de la Jeunesse est fermement convaincu que le principe de bonne gouvernance doit être étendu au-delà de l'UE et qu'il doit être soutenu dans les pays qui devraient être également concernés par les politiques de la jeunesse dans le continent.

En juillet 2002, le Forum européen de la Jeunesse a organisé une Convention des Jeunes pour permettre aux jeunes Européens de participer et contribuer directement à la création du traité pour une Constitution de l'Europe. Ce mécanisme de « Convention des Jeunes » qui pourrait être amélioré, doit de toutes les façons être retenu comme un exemple de bonne pratique pour impliquer les organisations de jeunesse et les jeunes dans d'importantes réflexions sur l'avenir de l'Europe. Nous sommes convaincus que la méthode conventionnelle utilisée pour rédiger la constitution européenne a marqué le début d'une nouvelle ère dans le processus d'intégration européenne. Les organisations de la société civile ont en effet montré qu'elles sont des parties prenantes indispensables si l'Union européenne doit élaborer des politiques concernant les souhaits et aspirations des Européens.

Il est fondamental qu'un véritable dialogue civil et social se matérialise le plus vite possible. Ce n'est qu'un processus décisionnel ouvert qui permettra de construire une authentique démocratie participative en Europe. Un dialogue civil puissant et constructif ne sera possible que si les décideurs européens développent un cadre légal ambitieux à cet effet.

D'une part, les organisations de jeunesse doivent être associées au processus décisionnel lorsque les décisions prises directement ou indirectement les affectent elles ou les jeunes. D'autre part, les organisations de jeunesse doivent être écoutées du niveau mondial au niveau local en contribuant à tous les sujets par

⁷ Les organisations de jeunesse sont très souvent financées par des projets qu'elles mettent en œuvre et elles ne disposent pas d'un budget annuel sûr pour garantir le fonctionnement continu de leur structure.

lesquels les jeunes se sentent concernés. Les organisations de jeunesse travaillent chaque jour avec les jeunes, c'est pourquoi elles peuvent apporter leur expertise en tant que principaux pourvoyeurs d'éducation non formelle ⁸ en Europe. Nous sommes à même d'atteindre les jeunes et de promouvoir la citoyenneté active. C'est pour cette raison qu'un dialogue structuré entre le Forum européen de la Jeunesse et les institutions de l'Union européenne doit être établi ⁹.

La situation sociale des jeunes en Europe en 2006 : obstacles, défis et aspirations

Le modèle social européen

Suite à l'échec du processus de ratification de la Constitution, et dans le cadre d'une réflexion plus approfondie sur la place de l'Europe dans un contexte mondial en évolution, un débat important a été ouvert sur la définition du modèle social européen.

Les principales caractéristiques du modèle social européen sont « un engagement de base envers la cohésion sociale et la solidarité, la lutte contre la pauvreté sociale et la discrimination ; une plus grande couverture des systèmes de protection sociale, et un rôle considérable du secteur public dans la provision des infrastructures requises » ¹⁰.

Le Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de Hampton Court ¹¹ a marqué un moment important pour les décideurs européens qui ont entamé un débat et abordé des questions essentielles pour l'avenir de l'Europe. Cela n'a toutefois pas permis d'instaurer un dialogue entre les décideurs européens et les organisations de la société civile.

Cette réflexion sur le modèle social européen doit être élaborée davantage pour trouver un accord collectif sur la meilleure manière de réformer le modèle social européen dans le monde d'aujourd'hui. Le Forum européen de la Jeunesse soutient la matérialisation d'un vaste débat grâce auquel les décideurs européens s'embarquent dans des discussions transparentes avec les citoyens européens sur cette question à tous les niveaux. Le Forum européen de la Jeunesse demande l'inclusion des organisations de jeunesse dans ce débat constant parce que les jeunes sont directement concernés par l'avenir du modèle social européen. Ce débat devra aboutir à la définition d'un nouvel agenda ambitieux pour l'Union européenne et ses citoyens.

Le Forum européen de la Jeunesse est fermement convaincu que le Conseil de l'Europe doit être associé à ces réflexions sur le modèle social européen. Ce dernier

⁸ 0716-05 Document politique « La reconnaissance de l'éducation non formelle : confirmer les compétences réelles des jeunes dans la société de la connaissance », novembre 2005.

⁹ 0119-06 document politique sur la politique jeunesse de l'UE, avril 2006.

¹⁰ Dans le document de contribution de la présidence autrichienne sur la « Flexicurité - la flexibilité par la sécurité » - Conseil informel des Ministres de l'Emploi et de la Politique sociale, Villach, 19-21 janvier 2006.

¹¹ Réunion informelle des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne consacrée aux discussions sur le modèle économique et social européen, Hampton Court, Royaume Uni, 27-28 octobre 2005.

a été conçu au fil des années et des générations suite à une approche de la politique sociale reposant sur les droits. Les Etats membres du Conseil de l'Europe ont récemment témoigné de leur volonté de « renforcer la cohésion des sociétés européennes dans ses dimensions sociales, pédagogiques, de la santé, et culturelles »¹². Concernant la politique sociale, le Conseil de l'Europe cherche des définitions et solutions communes qui pourraient s'avérer efficaces dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, garantissant un accès équitable aux droits sociaux et protégeant les groupes vulnérables. Cette expertise doit être utilisée par l'Union européenne. Le Forum européen de la Jeunesse estime fondamental qu'un dialogue se concrétise entre l'Union européenne et le Conseil de l'Europe sur les questions sociales.

La stratégie de Lisbonne

2005 a été une année cruciale dans l'histoire de l'intégration de l'Union européenne. Une année après l'élargissement de l'Union européenne à dix nouveaux Etats membres, une évaluation approfondie de la capacité de la stratégie de Lisbonne à produire des résultats a été réalisée, et la décision a été prise de recentrer la stratégie sur « la croissance et l'emploi ».

Le Forum européen de la Jeunesse est persuadé que l'orientation de marché qu'a adoptée l'Union européenne en 2005 via sa stratégie pour « la croissance et l'emploi » doit être mise au défi en 2006 à l'occasion de la rationalisation de la Méthode ouverte de Coordination sur l'inclusion sociale et la protection sociale. Les raisons qui ont justifié la conception en 2000 de la stratégie de Lisbonne comme une stratégie dans laquelle on observe une interaction et un renforcement mutuel entre ses trois piliers économique, social et environnemental sont toujours de rigueur en 2006. Le Forum européen de la Jeunesse accueille favorablement la décision du Conseil européen de doter la nouvelle version de la Méthode ouverte de Coordination sur l'inclusion sociale et la protection sociale des moyens nécessaires pour alimenter et influencer la stratégie de Lisbonne sur la croissance et l'emploi.

En outre, un véritable investissement dans les politiques pour l'éducation et la formation tout au long de la vie peut permettre d'éviter la précarité et de promouvoir la citoyenneté active. Le Forum européen de la Jeunesse continuera par conséquent de demander aux institutions européennes et nationales de procéder à la mise en œuvre et au plus grand développement des objectifs établis dans « Education et Formation 2010 ».

La stratégie de Lisbonne se déroule principalement dans le cadre de la Méthode ouverte de Coordination. Le Forum européen de la Jeunesse se réjouit de la Méthode ouverte de Coordination comme un outil pour promouvoir l'échange de connaissances entre les Etats membres. Cependant, la Méthode ouverte de Coordination est un type de coopération plutôt vague, et il est essentiel que les organisations de la société civile contribuent aux discussions qui ont lieu dans ce contexte.

¹² Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement du Conseil de l'Europe à Varsovie, mai 2005.

A cet égard, dans le cadre des réflexions plus approfondies sur les solutions existantes pour adapter le modèle social européen au contexte économique mondial en pleine évolution, les Etats membres de l'Union européenne ont identifié le modèle danois de « flexicurité »¹³ comme une solution éventuelle pour combiner efficacité économique et équité sociale. Le Forum européen de la Jeunesse encourage les Etats membres à réfléchir davantage avec les partenaires sociaux¹⁴ et les représentants des organisations de jeunesse à la transférabilité de ce modèle dans différents contextes nationaux, car il peut être bénéfique pour les employeurs, les employés, et la société dans son ensemble. Les personnes qui connaissent des conditions de travail précaires font déjà preuve d'une grande dose de flexibilité sans aucune espèce de sécurité sociale, et la flexicurité ne peut être imaginée que comme un modèle pour l'Europe en se référant au concept du Bureau International du Travail en matière d'emploi décent. C'est particulièrement difficile pour les jeunes travailleurs qui sont en général confrontés à des conditions de travail particulièrement pénibles. L'objectif premier des politiques de protection sociale doit être de garantir la justice sociale, la cohésion sociale, et les droits fondamentaux dans le contexte social et économique changeant.

Le rôle des organisations de jeunesse doit devenir fondamental dans le processus d'adaptation du modèle social européen de sorte à garantir un modèle qui reflète réellement les besoins des citoyens européens.

Souvent recrutés pour des emplois précaires au salaire médiocre et susceptibles de faire l'objet de discriminations dans le marché du travail, les jeunes sont les premières victimes des mesures de dérégulation des Etats et des politiques actives restrictives du marché du travail; des instruments qui doivent toutefois être développés pour encourager la participation des jeunes dans l'emploi. En outre, le risque de dumping social entre les Etats membres est une évolution très inquiétante pour de nombreux jeunes Européens. Très préoccupé par cette tendance, le Forum européen de la Jeunesse demande aux institutions de l'Union européenne et à ses Etats membres de développer sa législation et ses procédures de mise en vigueur afin de sauvegarder les normes minimales¹⁵ de protection dans les marchés de l'emploi pour tous les travailleurs européens, et surtout les jeunes travailleurs.

Le Forum européen de la Jeunesse pense que les stages de formation peuvent servir à combler le déficit d'expérience qu'accusent les jeunes et qui peut constituer un obstacle pour obtenir un emploi décent. Toutefois, étant donné que les jeunes sont supposés ne pas avoir d'expérience, ils sont souvent victimes du « travail déguisé » où ils sont employés en lieu et place de personnel rémunéré. Il

¹³ La Flexicurité peut être définie comme une stratégie politique exhaustive de mesures coordonnées pour promouvoir d'une part la flexibilité dans le marché du travail et la modernisation de l'organisation du travail et des relations de travail, et d'autre part la sécurité de l'emploi et la protection sociale en tenant compte des groupes vulnérables et défavorisés dans le marché du travail.

¹⁴ On considère que le partenariat social au niveau de l'UE implique uniquement les organisations d'employeurs et les syndicats. Le YFJ considère que le partenariat social au niveau de l'UE devrait inclure les organisations de jeunesse et d'autres ONG dans le développement de la politique comme c'est le cas dans certains Etats membres.

¹⁵ Comme mentionné dans la Charte sociale européenne.

faut trouver une solution au niveau européen et prévoir un statut qui montrerait plus de respect envers les jeunes en stage de formation, et qui permettrait que leurs dépenses ne soient pas supportées par eux-mêmes (y compris leurs dépenses de la vie courante) afin que ceux qui disposent de peu de moyens ne soient pas exclus.

En outre, le cadre législatif existant pour lutter contre la discrimination basée sur l'âge ¹⁶ doit être approfondi. Bien qu'il reconnaisse les efforts fournis actuellement par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe qui vont organiser deux campagnes importantes ¹⁷ sur la lutte contre les discriminations et la promotion de la diversité en 2006, le Forum européen de la Jeunesse est persuadé que l'Union européenne doit déjà être engagée dans le développement plus important du cadre législatif existant. En particulier, une nouvelle directive est nécessaire pour couvrir la question de la discrimination de l'âge au-delà du champ du marché du travail, et surtout en ce qui concerne l'accès aux facilités et services.

Le Pacte européen pour la Jeunesse

Dans le cadre de l'agenda recentré de Lisbonne, les jeunes ont finalement été reconnus comme un groupe particulièrement vulnérable de la société européenne, et le Conseil européen a décidé de développer le Pacte européen pour la Jeunesse. Dans le contexte de cette initiative, les décideurs européens se sont engagés à promouvoir une meilleure situation sociale pour les jeunes Européens. A présent que l'outil existe, il est essentiel de transformer cette initiative politique en résultats concrets pour tous les jeunes à tous les niveaux ; européen, régional, et surtout local.

La mise en œuvre du Pacte européen pour la Jeunesse réside principalement dans les mains des Etats membres de l'Union européenne. Bien que le Forum européen de la Jeunesse reconnaisse le besoin de laisser la liberté aux Etats membres d'adapter le Pacte aux réalités que vivent les jeunes, nous regrettons que la phase de préparation des premiers programmes nationaux de réforme de Lisbonne n'aient bien souvent pas permis aux Conseils nationaux de Jeunesse de contribuer à la mise en œuvre du Pacte.

Malgré des affirmations répétées dans les textes politiques européens du fait que le Pacte européen pour la Jeunesse doit être élaboré grâce à un processus laissant le champ libre aux représentants de la société civile, le Forum européen de la Jeunesse ne peut que déplorer le fait que jusqu'à présent et après un an d'existence, aucun véritable dialogue n'ait été entamé avec les organisations de jeunesse sur le Pacte européen pour la Jeunesse. Les organisations de jeunesse veulent contribuer aux réponses politiques qui seront développées dans l'application du Pacte européen pour la Jeunesse. Le Forum européen de la Jeunesse réitère donc sa demande de voir les organisations de jeunesse impliquées dans la mise en œuvre du Pacte européen pour la Jeunesse et demande à cette fin la désignation d'un Mr/Mme Pacte Jeunesse au sein de chaque gouvernement

¹⁶ Directive du Conseil 2000/78/Commission européenne « portant création d'un cadre général en faveur de l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail ».

national dont le rôle serait d'instaurer le dialogue avec les parties prenantes concernées, garantissant la participation des Conseils nationaux de Jeunesse et si nécessaire les conseils régionaux et locaux, et d'établir un lien entre la société civile et les différentes organisations gouvernementales impliquées dans la mise en œuvre du Pacte.

Comme le démontre ce document politique, les jeunes ont d'urgence besoin d'actions déterminées qui améliorent leur intégration sociale dans la société. Le Pacte européen pour la Jeunesse ne portera ses fruits que s'il est utilisé pour développer un agenda de travail ambitieux. L'ambition en est actuellement clairement absente vu qu'il n'est qu'une seule fois fait explicitement mention du Pacte pour la Jeunesse dans le rapport intermédiaire annuel de la Commission sur la stratégie de Lisbonne au Conseil européen de printemps 2006¹⁸. A présent que les conclusions du Conseil européen¹⁹ ont réaffirmé l'engagement de l'UE en faveur du Pacte européen, nous attendons beaucoup des Etats membres de l'UE en termes de mise en œuvre de ces conclusions.

Le Forum européen de la Jeunesse estime qu'un an après le lancement de la stratégie de Lisbonne recentrée, le temps est venu de réellement associer les organisations de jeunesse à la mise en œuvre du Pacte européen pour la Jeunesse et de développer son cadre dans un plan de route ambitieux.

Conclusion

Le Forum européen de la Jeunesse a identifié à plusieurs reprises le besoin pressant de développer un espace d'échange entre les organisations de jeunesse et les décideurs du niveau local au niveau européen. Suite à l'adoption du Pacte européen pour la Jeunesse et au développement du Plan D, le Forum européen de la Jeunesse est convaincu que les outils permettant le dialogue sur les questions sociales existent déjà et qu'il est absolument indispensable de définir avec nos partenaires institutionnels comment nous souhaitons les utiliser. Ce dialogue est essentiel si nous voulons améliorer la situation sociale des jeunes en Europe. Le temps est venu pour l'ambition, la mise en œuvre, et l'action concertée. Les organisations de jeunesse sont plus que prêtes à apporter leur pierre à l'édifice.

A LA LUMIERE DE CE QUI PRECEDE, LE FORUM EUROPEEN DE LA JEUNESSE DEMANDE A :

- **L'UNION EUROPEENNE**

¹⁸ Le seul engagement basé sur le Pacte pour la Jeunesse que la Commission a accepté d'assumer dans le rapport intermédiaire annuel de Lisbonne 2006 est « d'offrir un emploi, un stage, une formation complémentaire ou d'autres mesures d'insertion professionnelle endéans les six mois à tout jeune ayant quitté l'école ou étant au chômage d'ici à 2007 ». Cet engagement ressemble à s'y tromper à l'engagement initial de Lisbonne en 2000 « d'offrir à chaque jeune un nouveau départ avant qu'il n'ait presté six mois de chômage d'ici à la fin 2002 ».

¹⁹ Voir le communiqué de presse sur les conclusions du Conseil européen «Le Conseil européen renforce le Pacte européen pour la Jeunesse ».

- de s'associer aux organisations de jeunesse pour le développement de politiques de la jeunesse, en particulier dans le cadre du Pacte européen pour la Jeunesse et du Plan D.
- de consulter les organisations de jeunesse sur les questions qui les concernent, comme le modèle social européen, le changement démographique en Europe, la stratégie de Lisbonne, et l'intégration de la MOC sur l'inclusion sociale et la protection sociale.
- de développer un dialogue structuré et régulier entre le Forum européen de la Jeunesse et les institutions européennes.
- de mobiliser la stratégie européenne pour l'emploi et la Méthode ouverte de Coopération sur l'inclusion sociale pour la mise en œuvre du Pacte européen pour la Jeunesse, et d'inviter les organisations de jeunesse à tous les niveaux à contribuer à ces processus, comme décidé dans la Communication de la Commission sur les politiques européennes de la jeunesse le 30 mai 2005.
- de développer un statut légal européen pour les stagiaires en Europe.
- de compléter la directive du Conseil 2000/78 « portant création d'un cadre général en faveur de l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail » par un nouvel instrument législatif élargissant le champ actuel de la protection légale contre la discrimination basée sur l'âge.
- d'entreprendre des recherches sur les jeunes particulièrement vulnérables et de mobiliser tous les programmes européens appropriés à cette fin, y compris les programmes Jeunes en Action, PROGRESS, et le 7^{ème} programme cadre sur la recherche.
- d'aborder les besoins spécifiques des jeunes vulnérables pendant « l'année européenne de l'égalité des chances pour tous en 2007 ».
- de développer le cadre législatif pour garantir la protection des normes minimales d'emploi et empêcher le dumping social de masse.

- **AUX ETATS MEMBRES DE L'UNION EUROPEENNE**

- d'établir des objectifs ambitieux pour l'inclusion et l'intégration sociales des jeunes dans le marché du travail.
- de développer des procédures de mise en vigueur pour maintenir les normes minimales de l'emploi et protéger les jeunes dans le marché du travail, qui sont souvent dans des situations vulnérables.
- d'impliquer toutes les parties prenantes dans le développement des programmes nationaux de réforme de Lisbonne par la création d'une structure de coordination au sein de chaque gouvernement, principalement un Monsieur ou une Madame Pacte pour la Jeunesse.

- **AU CONSEIL DE L'EUROPE**

- de garantir la mise en œuvre totale du programme du Conseil de l'Europe pour la cohésion sociale et l'inclusion des jeunes pour 2006-2008.
- de coordonner le travail entrepris sur l'inclusion sociale des jeunes entre les différentes Directions du Conseil de l'Europe, notamment entre la Direction

de la Jeunesse et du Sport et la Direction générale III sur la cohésion sociale.

- de développer son travail sur l'inclusion sociale des jeunes et d'accroître les fonds disponibles pour les projets des organisations de jeunesse grâce aux programmes, notamment le Fonds européen pour la Jeunesse et les Centres de la Jeunesse.

- **AU CONSEIL DE L'EUROPE ET A SES ETATS MEMBRES**

- de garantir la mise en œuvre totale de la Charte sociale européenne dans les politiques sociales aux niveaux national et local.
- de consolider le travail du Conseil de l'Europe sur les questions de handicap, et de soutenir l'adoption et la mise en œuvre d'un plan d'action de dix ans en vue de réaliser des progrès décisifs dans la garantie de droits égaux pour les personnes handicapées.

- **AUX NATIONS UNIES**

- de réaliser des progrès considérables dans la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement tout en accordant une attention particulière à l'agenda des Nations Unies sur l'emploi et la lutte contre l'emploi précaire.
- de s'inspirer du Réseau pour l'Emploi des Jeunes et d'assurer que des exemples de bonne pratique sur l'intégration sociale des jeunes dans l'emploi soient inclus dans les plans d'action nationaux développés par les pays dirigeants du Réseau pour l'Emploi des Jeunes et disséminés à travers le monde.
- d'obtenir de meilleures connaissances sur le lien entre l'emploi des jeunes, le développement, et la sécurité collective par la mise en œuvre effective du projet de l'Organisation internationale du Travail sur « l'emploi des jeunes et la sécurité collective ».
- de garantir que la découverte alarmante de l'Organisation internationale du Travail dans ses « tendances mondiales pour l'emploi en 2006 » selon laquelle les jeunes de 15 à 24 ans sont trois fois plus susceptibles que les adultes d'être au chômage ne soit pas une simple déclaration, mais la base d'une action ambitieuse au niveau mondial pour améliorer l'intégration des jeunes dans le marché du travail.
- de promouvoir et se lancer dans des activités internationales de recherche pour évaluer la situation sociale des jeunes et trouver des réponses politiques au chômage des jeunes dans le monde.

Annexe 1 : Lignes directrices pour aider les organisations de jeunesse à promouvoir leur travail sur l'inclusion sociale

Ce document politique est le fruit d'une collaboration de deux ans entre le Forum Jeunesse et ses organisations membres pour identifier des exemples de bonne pratique sur la manière d'améliorer le travail des organisations de jeunesse sur l'inclusion sociale.

L'objectif de cette section consiste à présenter brièvement les résultats de cette consultation dirigée par le groupe de travail du Forum Jeunesse sur l'inclusion sociale dans la participation des jeunes, mandaté par le Bureau du Forum européen de la Jeunesse et ses organisations membres.

La journée d'information et de mise en réseaux sur l'inclusion sociale dans la participation des jeunes, et la consultation des organisations de jeunesse sur les exemples de bonne pratique pour l'inclusion sociale dans la participation des jeunes ont été deux canaux importants d'information pour aider le Forum européen de la Jeunesse à élaborer ces lignes directrices.

Cette consultation a démontré que beaucoup d'organisations de jeunesse veulent travailler davantage de manière inclusive. Une demande précise consiste à placer l'inclusion sociale des jeunes plus haut dans les agendas institutionnels et dans ceux des organisations de jeunesse.

EN QUOI LE FORUM JEUNESSE PEUT-IL ETRE UTILE ?

1. en développant un document politique sur l'inclusion sociale,
2. en interagissant avec les institutions européennes et internationales,
3. en demandant à ces institutions de produire plus de recherches, de données et de statistiques en impliquant toujours les connaissances et l'expertise des jeunes et des organisations de jeunesse,
4. Du fait de leur interaction avec les institutions européennes et internationales, les structures du Forum européen de la Jeunesse utilisent souvent un langage « institutionnel » qui n'est pas compris par tous les jeunes. Des efforts doivent être fournis pour rendre le travail et le langage du Forum européen de la Jeunesse plus accessibles à tous les jeunes.

EXEMPLES DE BONNE PRATIQUE ET DEMANDES DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE

1. Ne compliquez pas les choses => elles le sont déjà suffisamment...
 - o Développer des formulaires de candidature plus simples.
 - o Utiliser le langage comme un outil de communication : la pluralité des accents et des manières diverses de parler est parfois normale et riche, ne pas commettre de discrimination basée sur l'accent ou sur le manque de maîtrise de la langue.
 - o Rester flexibles pour les délais lorsque c'est possible et dans des contextes spécifiques.

- Les acronymes ne sont pas du tout inclusifs. Nous avons l'habitude d'identifier nos organisations par des acronymes, mais en général, ils ne sont pas connus de tout le monde. Spécifions leur signification et essayons de les éviter autant que possible.
 - Le travail de la jeunesse est parfois trop hiérarchique - nous devons travailler en équipe et pas autant individuellement. Ce travail d'équipe peut favoriser le développement de compétences sociales.
2. S'inspirer de la diversité des jeunes : promouvoir un environnement sain et ouvert.
- Développer du matériel de travail compréhensible en consultant toutes les opinions présentes.
 - Nous n'avons pas tous les mêmes points de vue ou perceptions de la réalité. Le travail de la jeunesse doit respecter et inclure tous ces points de vue.
 - Dès que vous vous comprenez les uns les autres, le langage commun et les relations basées sur la confiance mutuelle peuvent facilement être créés.
 - Soyons naturels.
 - Comprenons la situation des autres => développons des activités non formelles pour permettre aux jeunes de ressentir ce que ressentent les groupes vulnérables lorsqu'ils font l'objet de discriminations. Cela amènera naturellement une meilleure compréhension et nous travaillerons de façon plus inclusive.
 - Se rapprocher des différentes réalités des jeunes et encourager la libre expression d'idées et de sentiments.
 - Les conflits sont parfois inévitables. Développer les compétences en gestion des conflits est un atout utile pour s'engager dans des activités sur l'inclusion sociale.
3. Programme jeunesse : il nous faut des agences nationales plus conviviales et efficaces...
- Disposer d'agences nationales plus conviviales et efficaces.
 - Pour mieux refléter les besoins des jeunes dans la conception et la gestion du programme Jeunes en Action, les conseils nationaux de jeunesse doivent être davantage impliqués dans les agences nationales.
 - Faire du programme « Jeunes en Action » une réalité et pas une simple volonté !
 - Faciliter et établir des partenariats nationaux entre les acteurs sociaux appropriés et les institutions qui travaillent sur le projet avec ou pour les jeunes. Cela augmentera la qualité des projets, il est un fait qu'ensemble nous sommes plus forts !
 - Une autre question importante est que le travail de la jeunesse avec les jeunes plus défavorisés se déroule aussi dans leur propre environnement. Considérons plus d'espaces jeunesse comme les écoles, la rue, les bars, les centres sportifs, etc.
4. L'éducation non formelle comme un outil

- La reconnaissance de l'éducation non formelle doit être garantie du niveau européen au niveau local !
- Travaillons davantage sur les raisons de l'exclusion sociale - ce n'est qu'après nous pourrons travailler sur l'inclusion sociale. Ce travail permettra d'empêcher la matérialisation de l'exclusion.
- Les organisations de jeunesse peuvent partager des informations sur la manière d'éviter l'exclusion, notamment sur l'éducation interculturelle et aux questions de genres.
- Accorder une attention particulière à la sélection des groupes cibles.
- Les jeunes plus défavorisés doivent être motivés. Il est motivant de s'amuser ensemble.
- Question ouverte : la participation pour tous - qu'en est-il de la réalité aujourd'hui ?

Conclusions :

1. en tant qu'organisations de jeunesse, nous savons que nos actions ne peuvent résoudre les problèmes sociaux que connaissent de nombreux Européens. Nous sommes cependant convaincus que notre travail avec les jeunes défavorisés peut aider ces groupes vulnérables à surmonter leur situation d'exclusion sociale.
2. aujourd'hui, on peut faire beaucoup pour améliorer le travail de la jeunesse sur l'inclusion sociale. Les organisations de jeunesse doivent en apprendre davantage sur les expériences d'exclusion sociale que vivent de nombreux jeunes, notamment en les rejoignant dans leurs divers environnements.
3. avant de s'embarquer dans le travail sur l'inclusion sociale, nous devons nous poser les questions suivantes : comment atteindre les exclus ? comment éviter les ghettos ? considérons-nous vraiment tous les groupes comme étant égaux ?